

**RÉSIDENCE de MÉDIATION
JOURNALISTE SCIENTIFIQUE
APPEL À CANDIDATURE
16 MARS 2027 – 29 MAI 2027**

Date de limite de dépôt des candidatures : 1er octobre 2026

Réseau des médiathèques Paris-Saclay

Appel à candidatures pour une résidence, à des fins d'éducation aux médias, à l'information et à la culture scientifique, en direction de journalistes scientifiques à mettre en œuvre dans le territoire Paris-Saclay.

L'agglomération Paris-Saclay (<https://www.paris-saclay.com/>) souhaite réaffirmer la nécessité de promouvoir une culture de l'information de qualité, tout en favorisant le débat citoyen autour des sciences, de la recherche et de l'actualité scientifique.

Représentant plus de 20% de la recherche française, le territoire Paris-Saclay se positionne comme un acteur incontournable de l'innovation scientifique.

Composé de 27 communes, 320 000 habitants, le territoire abrite des pôles urbains, des villages de caractère, des villes classées parmi les plus agréables à vivre, des espaces naturels, ainsi qu'un hub de recherche et d'innovation à l'échelle mondiale.

ENJEUX ET OBJECTIFS

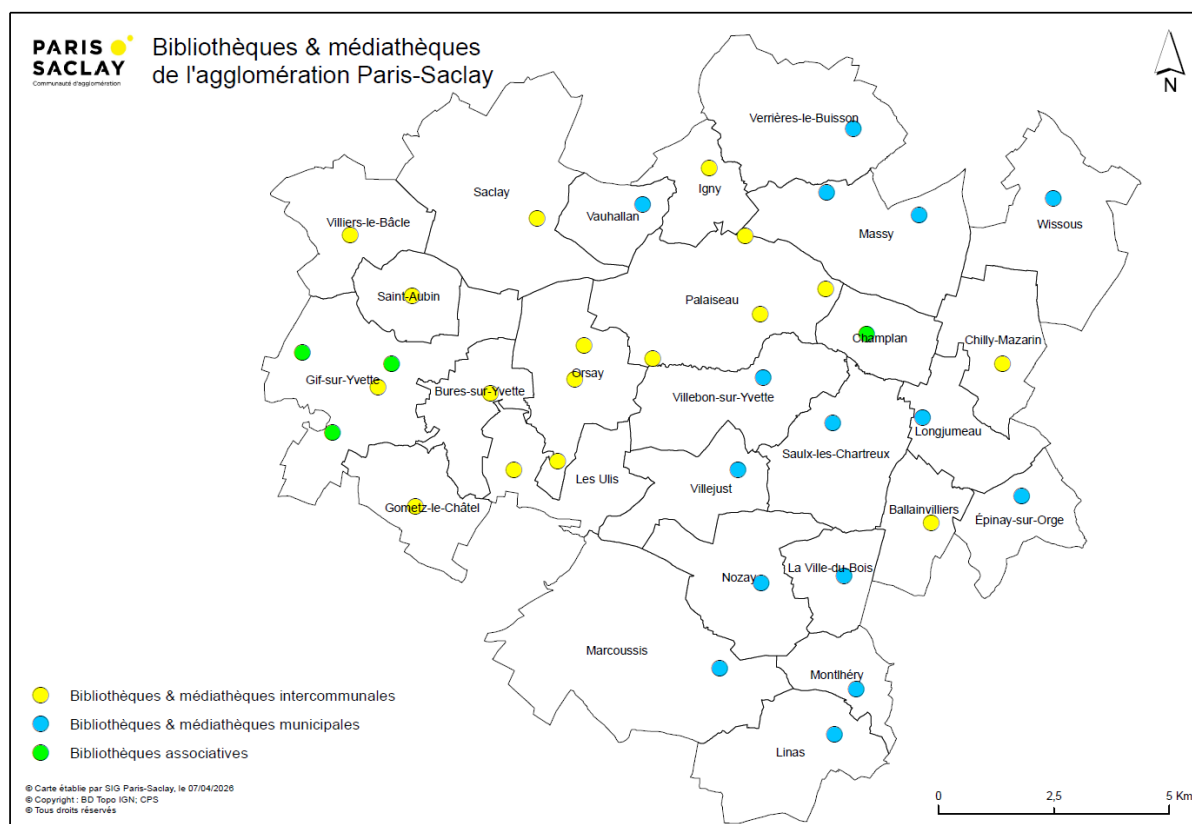
- Contribuer au développement de l'esprit critique du public, en leur donnant des clefs pour analyser et questionner l'information scientifique.
- Promouvoir une culture scientifique vivante et accessible sur tout le territoire, en valorisant les médiathèques comme lieux-ressources et espaces d'expérimentation.
- Renforcer les liens entre journalistes, scientifiques et acteurs culturels pour favoriser l'échange, la compréhension et la diffusion de savoirs vers tous les publics.

- Faire découvrir le métier de journaliste scientifique et ses enjeux à l'ère des réseaux sociaux.
- Accompagner la montée en compétences des professionnels des médiathèques en matière d'éducation aux médias et à l'information (EMI), afin de déployer des actions régulières et pérennes.

Ce projet est porté par l'agglomération Paris-Saclay avec le soutien du ministère de la culture (DRAC Ile-de-France) et en partenariat avec l'association de culture scientifique S[cube].

LE TERRITOIRE DE LA RÉSIDENCE

L'ensemble des médiathèques du territoire Paris-Saclay comprend 32 médiathèques dont 17 médiathèques intercommunales et 15 médiathèques municipales.



LES ATTENDUS

Les projets conçus par le ou la journaliste pourront prendre diverses formes (ateliers, temps de conférences, débats, échanges...), mais ils devront nécessairement inclure les dimensions suivantes :

- Actions de médiation diverses en direction des enfants de niveau élémentaire en accord avec les objectifs pédagogiques des structures éducatives participantes.
- Contribution à la formation des acteurs encadrants (médiathécaires, enseignants, etc.).

En fonction des profils des intervenants, cette résidence pourra se construire en lien avec des acteurs locaux de l'éducation aux médias et de la culture.

PUBLIC CIBLE

Les activités de la résidence seront à destination :

- Des élèves des écoles élémentaires de 3^{ème} cycle sur le temps scolaire et/ou périscolaire.
- Encadrants des publics et des scolaires : personnel des médiathèques, enseignants, animateurs, etc.
- Le grand public.

PHASAGE ET CALENDRIER

Durée de la résidence : 22 jours

Phase de préparation : 2 journées

Phase de mise en œuvre :

- Décembre 2026 : 1^{ère} journée pré-résidence (1^{er} temps collectif entre journaliste et médiathécaires)
- Janvier 2027 : 2^{ème} journée in situ (2^d temps collectif entre journaliste et médiathécaires)
- 16 mars 2027 : début de la résidence
- 29 mai 2027 : fin de résidence

CONDITIONS FINANCIÈRES ET MOYENS MIS À DISPOSITION

Pour l'ensemble de sa participation au projet de résidence, le ou la journaliste résident bénéficie d'une rémunération brute (toutes charges, taxes, cotisations et droits d'auteur compris, repas compris) qui ne pourra excéder 10 000 euros pour 22 jours ouvrables.

Le ou la journaliste-résident doit être autonome dans ses déplacements, il-elle dispose si possible d'un véhicule personnel et est obligatoirement titulaire d'un permis B en cours de validité.

Le présent appel est ouvert aux journalistes résidant en Île-de-France, afin de favoriser l'ancrage territorial du projet, la continuité des actions dans le réseau de médiathèques et de limiter les déplacements de longue distance.

CADRE JURIDIQUE ET CANDIDATURE

La résidence fera l'objet d'un contrat de prestation de service signé entre le ou la journaliste et l'agglomération Paris-Saclay. Il précisera le cadre réglementaire dans lequel s'établit la résidence et détaillera l'ensemble des actions.

Le/la journaliste retenu devra avoir un numéro de SIRET et une structure administrative porteuse en capacité de facturer.

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : 1er octobre 2026

Audition des candidats sélectionnés : 6 novembre 2026

Période effective de la résidence : 16 mars 2027 au 29 mai 2027

Éléments à fournir :

- Un curriculum vitae.
- Présentation et références et notamment des projets de territoire et expériences déjà menés à destination du jeune public.
- Une note d'intention présentant les motivations, des propositions d'actions concrètes à mener, une proposition de sujets scientifiques envisagés (forme libre).
- Un budget prévisionnel obligatoirement en TTC (comprenant l'ensemble des frais : salaires, frais de production et de restitution, frais de transports / hébergement / repas).
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection (site internet, blog, documentaire, etc.).

Pour toute information et envoi du dossier :

Claire DEBULY

claire.debuly@paris-saclay.com

06-18-32-21-44